

Commune d'Incourt



Incourt, le 12 mai 2023

CONVOCATION

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la **salle du Conseil communal - rue de Brombais 2 à Incourt le 24 mai 2023 à 19h00.**

SEANCE PUBLIQUE

1. Administration générale - Prise d'acte et acceptation de la démission d'un Conseiller communal.
2. Administration générale - Vérification et validation des pouvoirs d'un Conseiller communal en remplacement d'un Conseiller communal démissionnaire.
3. Administration générale - Fixation de l'ordre de préséance des Conseillers suite à la démission et au remplacement d'un Conseiller communal
4. Finances - Modification budgétaire n°1 2023 - Arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville - Prise d'acte.
5. C.P.A.S. Incourt - Modification budgétaire n°1 exercice 2023 - Approbation.
6. Finances - Délibération générale pour l'application des nouvelles dispositions de la Loi du 20 novembre 2022 - Décision du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville - Prise d'acte.
7. Finances - Convention avec Enodia - Libération du prix de cession et gestion des garanties et de l'Estimation de Base - Désignation de conseils et mandataires de la Commune d'Incourt à ces fins.
8. Finances - Fabrique d'Eglise - Saint-Pierre Incourt - Compte 2022 - Approbation moyennant modifications.
9. Finances - Fabrique d'Eglise Saint-Pierre d'Incourt - Elections - Prise d'acte

10. Patrimoine/Urbanisme - Projet d'acte de cession d'un espace de croisement - Rue Bois Paillet - Approbation
11. Personnel communal - Grades légaux - Conditions et modalités de recrutement et de nomination d'un directeur général - Pour accord.
12. Personnel communal - Statut pécuniaire - Pour accord.
13. Administration générale - SWDE - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire - 30 mai 2023 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
14. Administration générale - SWDE - Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire - 30 mai 2023 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
15. Administration générale - AIEG - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire - 7 juin 2023 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
16. Administration générale - ETHIAS - Convocation à l'Assemblée générale annuelle ordinaire - 8 juin 2023 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
17. Administration générale - IPFBW - Convocation à l'Assemblée générale - 13 juin 2023 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
18. Administration générale - Questions d'actualité
19. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2023.

HUIS-CLOS

20. Personnel communal - Allocation pour exercice d'une fonction supérieure - Prolongation - Décision.

Par ordonnance,

Le Directeur général, f.f.



Q. ZEERARDS



Le Bourgmestre,



L. WALRY

Art. L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (anciennement art.90 de la nouvelle Loi communale) :

Le Conseil communal ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre de membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.